

## Commission académique de validation des examens EPS

### Compte rendu du 24/06/2025

Lycée MAREY de Beaune

Présents :

- Mme Millet et Mme Jacot, IA IPR EPS
- Mme Pennec (Conseillère technique EPS du 58), M. Maurice (conseiller technique du 21), M. Soeuvre (conseiller technique du 89), M. Boudard (conseiller technique du 71)
- Les 4 enseignants, 1 par département, membres pour la voie GT
- Les 4 enseignants, 1 par département, membres pour la voie professionnelle

#### *Déroulé (cf Diaporama joint)*

#### *Points discutés à l'issue de la présentation des informations IPR*

**Rappel du rôle de la commission** : responsabilités dans la phase de décision, représentation d'un département

**S'interroger sur les résultats** en comparaison de données du contexte, des programmations, des différents effets : APSA, programmation, Professeurs, contexte, cohorte. Les programmations de certaines APSA les plus proposées sont défavorables au plus grand nombre, et en particulier aux filles (ex ½ fond, CA4) et inversement.

**Sécurisation** des élèves, des dispositifs ou des enseignements dans tout acte d'enseignement est PRIORITAIRE : rester en « veille », repérer les signaux et signaler à la hiérarchie, c'est aussi être bienveillant au service des élèves. Les ressources et supports institutionnels cadrant la sécurité (des élèves des personnels, sécurité physique et mentale) sont très inégalement consultés. Les ressources sur le site académique, rappelées régulièrement dans les flashes infos, sont à consulter pour tout dispositif support à l'enseignement. Une habitude peu étendue.

**Certificat médical académique** : un temps de travail est prévu prochainement avec le médecin conseil. Renforcer la communication avec les médecins pour que le CM académique soit utilisé et correctement rempli. Une version modifiée a été mise en ligne sur le site académique.

**Formation** : 4 journées universitaires et scientifiques sont proposées dès l'entrée 2025 :

Dates	Thématique		Intervenants	Contenus	Public cible
02/10	EVALUATION POSITIVE FORMATIVE	9h30/12h	Ghislain HANULA	(E1) E2 01 évaluation formative positive	Agrégatifs, L3, M1 MEEF, M2 MEEF, Professeurs d'EPS ressources ciblées
		13h30/16h	Ghislain HANULA et Natacha BINET	E2 01 Le parcours de formation en vitesse relais à partir de vidéo type concours / analyse de la motricité / ciblage des contenus d'enseignement → faire apprendre et transformer	
16/10	EPS ADAPTEE	9h30/12h	Yacine TAJRI	E1 L'évolution de l'Éducation physique et sportive depuis la fin du XIX e siècle : la question de l'adaptation	Agrégatifs, L3, M1 MEEF, M2 MEEF, Professeurs d'EPS ressources ciblées
		13h30/16h	Isabelle COUEDON	E2 01 contenus adaptés en EPS, illustration dans chaque CA : Ouvrir pour une pratique physique pour toutes et tous	
27/11	MOTIVATION PARKOUR	9h30/12h	Luc SIMON	E2 01 Climat motivationnel et attention en EPS	Agrégatifs, L3, M1 MEEF, M2 MEEF, Professeurs d'EPS ressources ciblées
		13h30/16h		Enseigner le PARKOUR / Pratique	
15/01	De l'ASNS au SAUVETAGE AQUATIQUE	9h30/12h	François POTDEVIN	E2 01 De l'ASNSS au sauvetage aquatique + lien avec thématiques E2 concours	Agrégatifs, L3, M1 MEEF, M2 MEEF, Professeurs d'EPS ressources ciblées
		13h30/16h	Charline JACQUET FINOT+ collègues STAPS (à confirmer)	E2 01 Le parcours de formation en savoir nager et sauvetage à partir de vidéo type concours / analyse de la motricité / ciblage des contenus d'enseignement → faire apprendre et transformer	

Ces formations filmées seront accessibles à tous via le site EPS

La mise en place d'un groupe de travail sur EPS adaptée pour pouvoir ensuite intervenir sur des formations disciplinaires est envisagée.

Enquête sur les besoins en formation : issue d'un constat d'offre non optimisée (plus de places que de participants...) et articulée avec la diminution des moyens.

La 3<sup>è</sup> réponse possible laissant le choix aux équipes EPS a été quasi pas investie.

Les CA proposées dans les choix de formations s'appuient sur des constats lors de visites autour des contenus peu appropriés (CA2 en particulier AVEC AUCUN INCERTITUDE, pourtant au cœur de ce CA) ou sur les résultats aux examens (CA3 en particulier peu investis ou CA4 inadaptés à tous les élèves)

**Rappels** concernant les formations :

Il faudra l'an prochain 10 inscriptions au moins pour maintenir une formation sur un réseau (plus de mutualisation entre les réseaux). Reprendre l'habitude de s'inscrire tous les ans sur les formations, même celles prévues dans une continuité de 2 ans.

**Offre de formation** l'an prochain : les formations qualifiantes (concours et EPI). A nouveau les « épreuves combinées » et au regard du résultat de l'enquête de besoins. Les inscriptions passeront par SOFIA FMO, même si en réseau (donc pas par les chefs d'établissement).

Deux étapes sont nécessaires par SOFIA : la 1<sup>ère</sup> est « un abonnement » (centre d'intérêt) qui n'est pas une inscription. Phase 2 inscription, suite à la réception d'un mail de confirmation d'inscription

Mise en place de webinaires courts (format 45') : en fin de journée, enregistrés et disponibles par la suite. Les thèmes ont été proposés dans les commissions départementales et seront finalisés à la rentrée et diffusés.

**Divers :** Beaucoup d'enseignants ne lisent pas les flashes info : pourtant il est envoyé sur toutes les boites mail professionnelles et individuelles ainsi qu'aux établissements sensés les transmettre

Les référentiels de certification : la partie introductive et descriptive (protocole)des épreuves des référentiels est hétérogène. Il serait opportun de travailler sur un cadre de protocole commun lors de la Commission Académique 2026 :

**Renouvellement** des membres de la CA pour la session 2026 : une obligation tous les 3 ans.

Les CT feront des propositions

**Fiche retour** de la commission académique aux établissements : ajouter le graphique top 5 des APSA nationale et la répartition par CA proposé par les établissements pour faciliter l'analyse réflexive et les éventuelles modifications.

### **Ateliers de travail de la commission :**

**Validation** par la commission des grilles de conformité des protocoles mises à jour pour être déposées sur le site et diffusées via les flashes et /ou les CT. Rappel c'est une grille de conformité à des indicateurs obligatoirement présents dans les référentiels. La dimension pédagogique ne fait pas l'objet d'analyse.

**Analyse des référentiels** à partir de ces nouvelles grilles validées ;

Répartition par binômes établis par les CT (croiser des enseignants de voie différente, de départements différents et mixte). Modèle à conserver.

Vigilance sur les commentaires bienveillants en bilan de grille de conformité

Retour sur la lecture des référentiels pour alimenter les fiches retours qui seront renvoyées par les CT aux établissements.

### **Perspectives :**

- Proposer un cadre académique pour la partie « protocole » des référentiels » construits par les équipes.
- Faire remonter les demandes sur la possibilité de neutralisation quand seulement 2 notes + di
- Discuter de la validation des référentiels du CA4 . La proposition des points manières peuvent-ils être intégrés dans la partie « gain des rencontres » ou faire l'objet d'éléments propres, indépendants du score ?

Les remontées à la CNE (commission nationale des examens) seront effectuées à l'issue de cette commission académique à partir d'un cadre national. Elles s'appuient sur les chiffres et les remarques évoquées lors de la journée pour apporter des éléments d'analyse.